

Emploi - Formation

Professionnelle

par José Rodriguez animateur du groupe de travail régional "Emploi-Formation"

Il faut en tout premier lieu rappeler le contexte et les enjeux en matière de formation professionnelle des salariés en 2010. Plusieurs éléments sont déterminants : c'est avant tout l'Accord National Interprofessionnel de février 2009, suivi de la Loi de novembre 2009, qui finalise la réforme de la formation professionnelle qui sont prégnants sur l'actualité depuis un an. Ils ont profondément modifié le paysage institutionnel entre ce qu'il est convenu d'appeler les partenaires sociaux. Conçus avant la crise, il ont pris une autre dimension aujourd'hui et exigent des adaptations, qui si on y prend pas garde, iront à l'encontre des intérêts des salariés.

L'axe revendicatif déterminant de la CGT, confirmé après le 49^e congrès, est la mise en place de ce que nous avons convenu d'appeler "la Sécurité Sociale Professionnelle" et le "Nouveau Statut du Travail Salarié". Au départ, rappelons-le, ce sont les évolutions technologiques, sociales, sociétales en cours qui ont fait concevoir ces axes revendicatifs, lesquels reposent sur un postulat : le travail salarié est avant tout une réponse aux besoins collectifs, lesquels ne sont pas linéaires et identiques dans le temps, tout comme le travail et ses besoins d'adaptation par la formation ou par l'organisation qui varie tout au long d'une vie. La mission sociale du travail implique, pour le travailleur salarié, qu'il devra perfectionner ses connaissances, ses compétences professionnelles tout au long de sa vie. Il devra donc se former pour "s'assurer professionnellement", dans une même filière professionnelle ou dans plusieurs ; et pour la CGT ce processus est naturellement celui de la qualification, voire de la requalification de l'individu. Il ne s'agit pas de gestion de la ressource humaine au profit de la profitabilité du capital, dans ce cas le patronat parle d'amélioration, ou d'accélération ou d'optimisation... des compétences.

La Sécurité Sociale Professionnelle pour la CGT n'a rien à voir avec la "Flexi-Sécurité": le travail humain et donc salarié n'est pas la variable d'ajustement des coûts de production, de la production des biens ou des services en vue d'un profit optimum pour le détenteur du capital. La Sécurité Sociale Professionnelle met le salarié au centre du processus de socialisation. Il s'agit d'un projet politique, où le coût du travail et donc le travail forment la finalité même de l'activité humaine entreprise : la satisfaction des besoins collectifs et sociaux. La finalité du NSTS est de garantir quoiqu'il arrive au travailleur son statut de salarié en activité, sans rupture de contrat de travail ou dans sa progression professionnelle (élévation de sa qualification) et sa promotion sociale, même et y compris quand il y a changement d'employeur. Tout reste à construire ou presque.

Dans cette optique, la formation professionnelle "tout au long de la vie" est la clef de voûte indispensable à l'édifice que nous voulons construire.

Avec l'ANI et la loi qui l'a suivi, quelques petits progrès semblent avoir été réalisés : des changements comme la mise en place du DIF institue le droit à se former tout au long de sa vie, la VAE reconnaît l'expérience acquise du travail dans les grilles de qua-



lifications existantes, la formation initiale différée qui doit permettre à tout travailleur de reprendre son cursus scolaire là où il l'a abandonné, incluse dans l'ANI mais non reprise jusqu'à présent par la loi... Le progrès attendu avec la mise en œuvre de ces mesures liées à la formation professionnelle, ne sera possible que si nous sommes extrêmement vigilants partout où cela sera nécessaire, à tous les niveaux de décisions, dans les entreprises, dans les territoires, dans les branches, auprès des décideurs institutionnels et en tout premier lieu le Conseil Régional et Pôle Emploi, principaux fournisseurs de formation aujourd'hui. Les prestataires de formation sont à présent par volonté politique des marchands et cette marchandisation de ce qui devrait être par nature un service public ne doit pas passer inaperçue pour la CGT, la défense d'un service public de formation est un axe essentiel de l'action à mener.

Pour le Comité Régional, nous devons être présents là où l'échelon régional l'exige, mais nous devons répondre également aux demandes et attentes des territoires ou des entreprises en épaulant les camarades qui ont besoin d'avoir les éclairages ou l'outillage nécessaires pour décider ou agir sur le champ de la formation professionnelle.

Quatre axes apparaissent comme incontournables dans notre action militante pour la défense des intérêts des salariés :

- La maîtrise des fonds de la formation des salariés, où les dérivés du passé sont loin d'avoir disparu, au sein des entreprises bien sûr, mais aussi dans les OPCA (organismes collecteurs), dans les programmes du Conseil Régional, à Pôle Emploi.
- La vigilance dans la mise en œuvre et le contenu de la formation pour les salariés, pour les actifs en activité et pour les actifs privés d'emploi.
- La vigilance et la promotion de nos valeurs et axes revendicatifs, comme la SSP et le NSTS, mais aussi la défense des secteurs mutualistes et non marchands, en particulier dans la délivrance de services auprès des personnes
- La vigilance enfin des salariés dans la définition des stratégies d'entreprises à court, moyen ou long terme, qui ne doit pas passer par des reclassements travestis en pseudo-formations, intégrés ou non dans des PSE.

